

Cergy, le 02 MARS 2022

Expéditeur : SMBO 95

Réunion du Comité Syndical

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine réunion du Comité Syndical se tiendra dans les locaux du Conseil Départemental :

Mardi 8 mars 2022 à 19h
Salle de délibération, Bâtiment C

L'ordre du jour porte sur les dossiers suivants :

- Approbation du Procès-verbal du Comité Syndical du 15 décembre 2021
- Débat d'Orientation Budgétaire 2022
- Carte 1 : Demande de subvention pour la réalisation de la campagne 2022 d'évaluation de la réponse piscicole sur les aménagements
- Carte 3 : Contributions prévisionnelles 2022 dans le cadre de la convention pluriannuelle pour la gestion des itinéraires de randonnée le long des berges de l'Oise sur les communes de Saint-Ouen-L'Aumône et Neuville-sur-Oise
- Carte 4 : Demande de subvention pour l'élaboration du plan de gestion 2023-2028 de l'Espace Naturel Sensible des Grands jardins et Bords d'Oise de Noisy-sur-Oise
- Carte 4 : Demande de subvention pour l'évaluation du plan de gestion actuel et l'élaboration du plan de gestion 2023-2028 du Marais de Bernes-sur-Oise
- Carte 4 : Demande de subvention pour l'étude de renaturation de la peupleraie de l'Espace Naturel Sensible du Marais de Bernes-sur-Oise
- Carte 4 : Convention 2022 relative à la mise en place d'un éco-pâturage et d'une fauche associée par un éleveur au sein de l'Espace Naturel Sensible du Marais de Bernes-sur-Oise
- Convention d'adhésion à l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO)
- Modification du Règlement intérieur du Syndicat et approbation du règlement intérieur relatif à l'organisation des instances
- Note sur la protection sociale complémentaire : débat sans délibération

En application des règles sanitaires en vigueur, toute personne souhaitant assister au Comité Syndical doit en informer le Syndicat au préalable par téléphone au 01 34 25 38 91 ou par mail : smbob@valdoise.fr

Pour rappel, le port du masque est obligatoire dans la salle et du gel hydro-alcoolique sera fourni à l'entrée de la salle de réunion.

Comptant sur votre compréhension.

Le Président



Morgan TOUBOUL
Conseiller départemental

